

Connaissance et gestion de l'arbre en milieu urbain II

UE 33

CATEGORIE : AGRONOMIQUE **SECTION :** Gestion de l'Environnement Urbain

OPTION :

Année : BLOC 3

Acronyme : GEU31CARB2

Langues d'enseignement : Français

Coordonnées du service : HELdB - CAMPUS CERIA
Bâtiment 4C - 1er étage
Avenue Emile Gryson 1 - 1070 Bruxelles

Enseignant responsable : Bernard BLAREAU. -

Autre(s) enseignant(s) de l'UE :

Nombre d'heures : 30 h **Nombre de crédits :** 2 ECTS (Facteur de pondération)

Niveau du cycle : 1 **Période :** Q1

Cadre européen de certification : Niveau 6

Liste des UE pré requises : Connaissance et gestion de l'arbre en milieu urbain I

Liste des UE co requises : Néant

Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :

Cours obligatoire dans le programme.

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :

Au terme de sa formation, le bachelier en **Gestion de l'Environnement Urbain** est capable de :

- **Élaborer, individuellement ou en groupe, sur base de l'analyse d'informations scientifiques ou techniques des documents didactiques ou des fiches techniques relatives à des produits ou services de la profession**
- **Communiquer, individuellement ou en groupe, le contenu d'une fiche technique et/ou d'un document scientifique relatif à la gestion de l'environnement urbain, de manière attractive, interactive et adaptée à un public cible**
- **Adapter ses propositions sur base des expériences acquises, des informations relatives à des domaines variés (technologiques, économiques, sociétaux...) et en faisant preuve de réflexivité**
- **Résoudre une problématique urbaine dans une perspective de développement durable, sur base d'un recueil de données administratives, règlementaires et environnementales**
- **Proposer et argumenter, individuellement ou en groupe, des solutions d'améliorations d'un espace urbain préalablement analysé, en tenant compte des facteurs environnementaux qui y sont associés**

Autres connaissances ou compétences prérequis :

Principes de phytopathologie et de phytiairie



Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :

Connaissance et gestion de l'arbre en milieu urbain (Dendrologie urbaine et expertise des végétaux et des espaces verts) 2 :

Objectifs :

1. Connaître et reconnaître visuellement les principaux défauts des arbres en milieu urbain et fournir des recommandations pour éviter leur apparition et pour leur gestion ;
2. Calculer la valeur d'agrément des arbres et arbustes en milieu urbain et en estimer le dommage ;
3. Sensibiliser aux méthodes d'estimation de la valeur financière des peuplements forestiers en croissance ;
4. Informer l'étudiant des principes d'expertises judiciaires et amiables ;
5. Développer ses capacités de présentation orale et de rédaction d'un rapport scientifique d'expertise intégrant aspects phyto-sanitaires et indices de dangerosité des arbres.

Contenu :

Des questions thématiques seront abordées en salle et seront illustrées par des rapports d'expertise. Ces questions concerneront le fonctionnement de l'arbre en milieu urbain, les méthodes de gestion et d'expertise de l'arbre en milieu urbain.

Nous détaillerons les méthodes de diagnostic de dangerosité et de vitalité des arbres et terminerons le cours par des principes d'estimation forestière.

Le cours est fondé sur des exposés en salle mais aussi dans les parcs urbains et rurbains.

Les présentations orales seront fréquentes et régulières par les étudiants (en groupes ou seuls) avec retours de l'assistance.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Connaissance et gestion de l'arbre en milieu urbain (Dendrologie urbaine et expertise des végétaux et des espaces verts) 2 :

Cours magistral, exposés dans les conditions réelles (parcs, contexte urbain), présentations orales d'étudiants, exercices en salle, outils informatiques utiles à l'UE.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session				
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral	
Connaissance et gestion de l'arbre en milieu urbain (Dendrologie urbaine et expertise des végétaux et des espaces verts) 2	30	2	0%	0%	50%	50%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	0%

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

Attention la méthode de calcul de la note UE ci-dessous prévaut sur toute autre consigne indiquée dans la fiche UE.

Méthode de calcul de la note finale d'une UE

La note finale attribuée à une UE doit, dans tous les cas, être calculée en effectuant la moyenne arithmétique pondérée des notes des AA composant l'UE.

Remarque :

Lors des délibérations, en raison de circonstances exceptionnelles et notamment sur proposition des mini-jurys, rien n'empêche que le jury plénier puisse attribuer les crédits associés à une UE dont la note est inférieure à 10/20, sans modifier la valeur de cette dernière.

Présentation d'un rapport d'expertise phytosanitaire et de stabilité d'un alignement/groupe d'arbres en milieu urbain. Le document sera envoyé par courriel au professeur via son adresse du campus numéroté pour le début de la session d'évaluation et apporté imprimé le jour de l'examen.

Justifier la NR en 2de session :

* Le cas échéant, les évaluations de la session d'examens de janvier ne sont reportées en juin que si la note est $\geq 10/20$.

Informations complémentaires :

Néant

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

À l'issue du cours de Connaissance et gestion de l'arbre en milieu urbain (Dendrologie urbaine et expertise des végétaux et des espaces verts) 2, l'étudiant est capable de :

Reconnaître les principaux défauts visuels liés à l'architecture d'un arbre et évaluer sa stabilité au moyen des outils adéquats.

Etablir un rapport circonstancié présentant le résultat d'une analyse phytosanitaire simplifiée ainsi la valeur d'agrément d'un arbre ;



Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :

Connaissance et gestion de l'arbre en milieu urbain (Dendrologie urbaine et expertise des végétaux et des espaces verts) 2 :

Circulaire 2660 concernant la méthode de détermination de la valeur d'agrément des arbres en région wallonne, Département de la Nature et des forêts, SPW + annexes 1 et 2.

Cahier des Charges Type relatif aux Voiries en Région de Bruxelles-Capitale 2011, et en particulier son chapitre K.

+ information transmises durant les cours

Description des sources, des références et des supports SUGGERES :

Connaissance et gestion de l'arbre en milieu urbain (Dendrologie urbaine et expertise des végétaux et des espaces verts) 2 :

Bourdu. 2004. Des soins pour les très vieux arbres. Ulmer (Paris). 158pp.

Drénou. 1999. La taille des arbres d'ornement ; du pourquoi au comment. Institut pour le développement forestier (Paris). 258pp.

Jullien. 2009. Guide écologique des arbres. Sang la Terre – Eyrolles (Paris). 555pp.

Lepoivre. 2003. Phytopathologie. De Boeck (Bruxelles). 427pp.

Lonsdale. 1999. Principles of tree hazard assessment and management. The Stationery Office (Norwich). 388pp.

Matteck and Breloer. 2010. The body language of trees. The Stationery Office (Norwich). 240pp.

Musy et al. 2014. Une ville verte, les rôles du végétal en ville. Quae (Versailles). 195pp.

Strouts and Winter. 1994. Diagnosis of ill-health in trees. The Stationery Office (Norwich). 332pp.